

Fiche-pays - TOGO

1. Situation économique

Avec un PIB estimé à **9,1 Mds USD** (5 522 Mds FCFA) en 2023 pour une population estimée à **8,8 M d'habitants** (soit un PIB/hab de l'ordre de 998 USD) qui croît au rythme de 2,3% par an, le Togo appartient à la catégorie des **pays les moins avancés (PMA)**.

Outre les investissements publics dans les infrastructures, **le secteur tertiaire (commerce, activités portuaire, aéroportuaire et financière) constitue le principal moteur (57 % du PIB) d'une économie peu diversifiée**. Grâce au choix de la compagnie maritime MSC qui, en 2014, a fait du port de Lomé sa plateforme de transbordement, ce dernier s'impose comme le 4^{ème} port de conteneurs d'Afrique et le 1^{er} sur la côte ouest d'Afrique subsaharienne. Le secteur primaire (principalement l'agriculture) contribue au PIB à hauteur de 20 %, tandis que le secteur secondaire, qui repose en grande partie sur l'agroalimentaire et la construction, représente 23 % du PIB.

Le secteur agricole et agroalimentaire togolais se trouve dans une situation paradoxale, occupant une place économique et sociale centrale (près de 40 % du PIB et 65 % des emplois) sans toutefois parvenir à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays.

Les phosphates, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et les articles plastiques sont les trois principaux produits d'exportation, aux côtés de filières émergentes, telles que le soja.

La **feuille de route gouvernementale « Togo 2025 »** vise un potentiel de croissance de 7 % et s'articule autour de trois axes stratégiques : (i) faire du Togo un hub logistique ; (ii) industrialiser l'économie et créer des chaînes de valeur en accélérant la transformation des phosphates (production d'engrais) et des matières premières locales agricoles et forestières (coton, soja, bois, etc.), notamment sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) ; (iii) améliorer l'inclusion sociale. A ces priorités stratégiques s'ajoute le **Programme d'urgence pour la région des Savanes** (nord).

Les autorités ont investi significativement dans l'amélioration des **services publics** (taux d'accès à l'électricité passé de 36 à 65% depuis 2016) et le **climat des affaires** (le Togo est l'un des pays africains les plus performants au classement *Doing Business*).

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire, essentiellement en raison de la faible industrialisation du pays et de sa forte dépendance extérieure pour l'approvisionnement en produits alimentaires. En 2023, le déficit commercial s'élève à 1,4 Md EUR (918,4 Mds FCFA), en légère hausse (+2 %) par rapport à 2022.

2. Conjoncture économique et finances publiques

2.1. Conjoncture économique

Malgré les chocs externes, l'économie togolaise s'est montrée résiliente avec un taux de croissance de 6 % en 2021 et de 5,8 % en 2022 (FMI). En 2023, bien que marquant le pas, la croissance est restée à un niveau élevé, à 5,4 %, soutenue par le dynamisme du port de Lomé et une augmentation des dépenses publiques. Selon les prévisions du FMI, la croissance togolaise devrait se stabiliser entre 5 et 5,5 % en 2024 et 2025.

Après avoir atteint 7,6 % en 2022, son plus haut niveau depuis trois décennies, **l'inflation globale a reculé de plus de deux points pour s'établir à 5,3 % en 2023** (INSEED). Depuis le début de l'année 2024, l'inflation poursuit son reflux puisqu'elle était de 4,1 % en avril 2024.

2.2. Situation budgétaire

Le déficit budgétaire, même s'il s'est réduit par rapport à 2022 (8,4 % du PIB), demeure en 2023 à un niveau élevé, à 6,6 % du PIB (soit 364 Mds FCFA).

Il est projeté à 4,8 % du PIB en 2024 (FMI) ; une diminution qui serait portée par une réduction des dépenses publiques et une hausse des recettes domestiques (+0,8% du PIB).

Cette trajectoire de consolidation budgétaire permettrait au pays de se rapprocher progressivement de la norme communautaire de 3 % du PIB à l'horizon 2025.

[2.3. Situation de la dette publique](#)

La dette publique s'est dégradée ces dernières années : elle est passée de 62,2 % du PIB en décembre 2020 à **près de 67,4 % du PIB** (3 707,8 Mds FCFA) fin 2023. Elle est majoritairement constituée par la dette interne (61,4%), qui est quasi exclusivement composée de titres d'Etat émis sur le marché sous-régional. Le service de la dette est lourd (706,1 Mds FCFA , soit 1,1 Md EUR), en hausse de 40 % en 2023.

En 2024, la dette publique devrait encore se creuser, à 68,8% du PIB, avant de se réduire progressivement à partir de 2025, pour s'établir à 62% du PIB en 2028 (FMI).

La dernière analyse de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale (mars 2020) a maintenu le risque modéré de surendettement extérieur et le **risque élevé de surendettement pour la dette publique globale** du Togo.

3. Relations avec la communauté financière internationale

[3.1. Fonds monétaire international \(FMI\)](#)

Le 1^{er} mars 2024, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, en faveur du Togo, **un programme de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 390 M USD**, avec un décaissement immédiat de 68,3 M USD.

Les principales politiques soutenues par le FMI visent à (i) préserver la stabilité macroéconomique, (ii) renforcer la viabilité de la dette et (iii) poser les bases d'une croissance forte et inclusive.

L'un des axes phares du programme sera notamment l'accroissement des recettes fiscales à hauteur de 0,5 % du PIB par an.

[3.2. Banque mondiale \(BM\)](#)

La Banque a multiplié par cinq son volume d'activité au Togo au cours de la période passée, portant son portefeuille début 2024 à près d'un Md USD répartis sur une quinzaine de projets, dont : 403 M USD pour 6 projets nationaux dans des secteurs divers (inclusion sociale, développement urbain, éducation, électrification, etc.), et 597 M USD correspondant à la part du Togo dans 9 projets régionaux, tels que l'identification biométrique des populations (projet WURI), le projet de Cohésion sociale des régions du nord de golfe de Guinée (COSO) ou le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA).

Le 23 mai 2024, la Banque a adopté un nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP) pour les cinq prochaines années fiscales (2025-2029). Il a notamment pour objectifs (i) la création d'emplois de qualité par le secteur privé, (ii) l'amélioration du capital humain, et (iii) le développement territorial inclusif et durable. Avec ce CPP, la Banque souhaite mobiliser près de 1,5 M USD pour le pays.

En 2024, la Banque a par ailleurs autorisé le Togo à accéder à l'enveloppe « Fragilité, Conflit et Violence », ce qui permettra au pays de bénéficier de 315 M USD pour renforcer la résilience des populations. En outre, la Banque a approuvé trois prêts d'un montant total de 298 M USD, qui visent respectivement à renforcer l'accès à l'électricité (200 M USD), améliorer la performance de l'administration publique (75 M USD) et contribuer à financer le projet COSO (23 M USD). Ces trois opérations marquent le début de la mise en œuvre du nouveau CPP.

[3.3. Union européenne \(UE\)](#)

Le **document conjoint de programmation 2021-27 de l'UE**, qui s'appuie sur les initiatives « équipe Europe » visant à intégrer dans la programmation les actions des États membres, a défini trois domaines d'intervention prioritaires : (i) le développement humain et l'inclusion socio-économique ; (ii) les agro-industries durables et la gestion des ressources naturelles ; (iii) la consolidation d'une société apaisée et résiliente.

Le montant de subventions allouées pour la période 2021-24 est de 145 M EUR, dont 50,75 M EUR pour les priorités (i) et (ii), 29 M€ pour la priorité (iii) et 14,5 M EUR pour les mesures d'appui transversaux. À titre d'exemple, l'UE finance la réhabilitation et l'extension du réseau électrique, appuie le développement de filières agricoles intégrées et soutient la décentralisation. Une aide budgétaire de 40 M EUR, incluse dans l'enveloppe 2021-24, est en préparation.

[3.4. Banque africaine de développement \(BAfD\)](#)

A fin février 2024, le **portefeuille actif de la Banque au Togo** couvrait 22 opérations actives, dont 15 projets nationaux, 3 projets régionaux et 4 opérations du secteur privé (dont 3 dans le secteur financier), pour un engagement total de 548,92 M USD.

La stratégie pays de la BAfD pour la période 2021-26 met l'accent sur le développement des pôles de croissance inclusive et des politiques d'inclusion sociale, ainsi que le renforcement de la gouvernance financière et sectorielle. Pour la période 2024-26, les actions de la BAfD devraient viser à consolider la gouvernance économique, développer les chaînes de valeurs agricoles et renforcer la résilience budgétaire.

4. Aide publique au développement

L'**AFD** intervient au Togo sous forme de prêts souverains et de subventions, dont une partie provient de délégations de fonds européens.

Le portefeuille des 13 projets vivants de l'AFD dans le pays s'élève à 263 M EUR depuis 2017, avec entre 40 et 50 M EUR de nouveaux engagements pris tous les ans.

L'activité de l'agence se concentre sur l'eau et l'assainissement, l'éducation et la formation, la santé et la protection sociale, la mobilisation du secteur privé, l'accès à l'électricité, et le développement du secteur agricole.

5. Relations économiques et commerciales bilatérales

[5.1. Échanges commerciaux avec la France](#)

Les échanges bilatéraux entre la France et le Togo ont atteint 267,9 M EUR en 2023. **La balance commerciale entre les deux pays est structurellement excédentaire en faveur de la France.** En 2023, l'excédent commercial français s'établit à 182 M EUR, en hausse de 4 % par rapport à 2022.

Les exportations françaises au Togo ont atteint 225 M EUR en 2023, en légère augmentation par rapport à 2022. Elles sont constituées principalement de préparations pharmaceutiques, d'ordinateurs et équipements périphériques, ainsi que de vins. Selon les statistiques douanières togolaises, **la France détient une part de marché de 9,3 %, second fournisseur du Togo derrière la Chine** (19,6 %) mais devant l'Inde (8,2 %), la Turquie (4,6 %) et les Pays-Bas (3,7 %). Les achats français de produits togolais se situent à 42,9 M EUR, en baisse par rapport à 2022 (-10,8 %). Ils sont composés en grande majorité de soja (30,7 M EUR). **La France est le 6^{ème} client du pays avec une part de marché de 6,5 %.**

[5.2. IDE et présence économique française](#)

La présence française occupe une place significative dans l'économie du Togo. On dénombrait 45 filiales étrangères d'entreprises françaises dans le pays en 2021 (enquête OFATS-Eurostat), réalisant un chiffre d'affaires cumulés de 573 M EUR. Les secteurs les plus représentés sont la logistique (AGL, CMA-CGM, R-Logistic, etc.), l'agroalimentaire (Castel dans la brasserie et Somdiaa dans la meunerie, Advens-Géocoton avec sa filiale Nioto dans les huiles alimentaires, etc.), le BTP (Sogea-Satom/Vinci, Eiffage, etc.), l'énergie et les produits pétroliers (Total Energies, la filiale d'EDF BBoXX et Moon dans les kits solaires, Rubis/Eres dans la distribution de bitumes), les centres d'appel (AD Kontakt, Vipplnterstis, etc.) et la distribution (CFAO, etc.). Le nombre de salariés employés directement par ces filiales en 2021 était d'un peu plus de 3 000, auxquels s'ajoutent des prestataires extérieurs, permanents ou saisonniers. Castel, Total et AGL assurent à eux seuls près de deux tiers du chiffre d'affaires des filiales françaises et emploient environ la moitié des effectifs.

A ces filiales s'ajoutent **une vingtaine de sociétés de droit togolais créées et dirigées par des ressortissants français**, ainsi que des entrepreneurs indépendants.

[5.3. Politique d'assurance-crédit, soutien français à l'export au Togo](#)

Le Togo, classé en catégorie 6 par l'OCDE, est ouvert à l'assurance-crédit, aux FASEP et aux prêts du Trésor.

Quatre dossiers FASEP (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) ont été validés sur la période 2018-23, pour un montant total de 1,9 M EUR, et plusieurs prêts directs du Trésor ont été octroyés au Togo depuis 2022, pour un montant avoisinant les 100 M EUR.